

# 3-2. Budget prévisionnel de l'action

Le total des charges doit être égal au total des produits.

Année ou exercice 20 14

CHARGES	Montant <sup>10</sup>	PRODUITS	Montant
CHARGES DIRECTES		RESSOURCES DIRECTES	
<b>60 – Achats</b>	2467	<b>70 – Vente de produits finis, de marchandises, prestations de services</b>	
Prestations de services			
Achats matières et fournitures	1834	<b>74- Subventions d'exploitation<sup>11</sup></b>	168794
Autres fournitures	633	Etat : préciser le(s) ministère(s) sollicité(s)	
<b>61 - Services extérieurs</b>	10476	-Fonds d'innovation sociale CGLLS	117134
Locations		-FNAVDL	22910
Entretien et réparation	6795	Région(s) :	
Assurance	3586	-	
Documentation	95	Département(s) :	
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	3031	-FDUSL	18200
Rémunérations intermédiaires et honoraires		Intercommunalité(s) : EPCI <sup>12</sup>	
Publicité, publication	65	-	
Déplacements, missions	2966	Commune(s) :	
Services bancaires, autres		-	
<b>63 - Impôts et taxes</b>	1534	Organismes sociaux (détailler) :	
Impôts et taxes sur rémunération,	1534	-Mistral Habitat	10550
Autres impôts et taxes	0	Fonds européens	
<b>64- Charges de personnel</b>	134253	-	
Rémunération des personnels	92991	L'agence de services et de paiement (ex-CNASEA -emplois aidés)	
Charges sociales	41262	Autres établissements publics	
Autres charges de personnel		Aides privées	
<b>65- Autres charges de gestion courante</b>		<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	
<b>66- Charges financières</b>	534	Dont cotisations, dons manuels ou legs	
<b>67- Charges exceptionnelles</b>		<b>76 - Produits financiers</b>	
<b>68- Dotation aux amortissements</b>	1652	<b>78 – Reprises sur amortissements et provisions</b>	
CHARGES INDIRECTES			
<b>Charges fixes de fonctionnement</b>	14847		
<b>Frais financiers</b>			
<b>Autres</b>			
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	168794	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	168794
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES<sup>13</sup></b>			
<b>86- Emplois des contributions volontaires en nature</b>	0	<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>	0
Secours en nature		Bénévolat	
Mise à disposition gratuite de biens et prestations		Prestations en nature	
Personnel bénévole		Dons en nature	
<b>TOTAL</b>	168794	<b>TOTAL</b>	168794
<p><b>La subvention de 117134€ représente 69,39% du total des produits :</b>  (montant attribué/total des produits) x 100.</p>			

<sup>10</sup> Ne pas indiquer les centimes d'euros.

<sup>11</sup> L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicitées.

<sup>12</sup> Catégories d'établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre : communauté de communes ; communauté d'agglomération ; communauté urbaine.

<sup>13</sup> Le plan comptable des associations, issu du règlement CRC n° 99-01, prévoit *a minima* une information (quantitative ou, à défaut, qualitative) dans l'annexe et une possibilité d'inscription en comptabilité mais en engagements « hors bilan » et « au pied » du compte de résultat.